

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 09/02/2024

*Date d’Affichage : 09/02/2024

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 13

*VOTANTS : 17

L’an deux mille vingt-quatre, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Thierry LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Olivier SCARSETTO, Monsieur Thierry ROUSSELET

Étaient absents excusés :

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE

Monsieur Dominique REVEILLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Michel PLAIGNAUD pouvoir à Monsieur Hervé BERTRAND,

Madame Muriel DANQUAH, Madame Murielle FANOUILLERE, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Madame Nadine DAGUENET a été désignée Secrétaire de séance.

DEL7 TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES (annule et remplace la del 16 du 23/03/2023)

Le Conseil Municipal de Margency,

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission des finances du jeudi 8 février ,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité,

FIXE les tarifs de location des salles municipales selon l’annexe jointe à compter du lundi 26/02/2024 (annule les tarifs fixés par délibération N°16 du 23/03/2023)

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Rontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa notification

Fait à Margency le 16/02/2024

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL715022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

ANNEXE 1 - Tarif de location des salles municipales

Délibération N° 7 du 15 février 2024

Margencéens	Hors-Margencéens	Personnel	Caution
-------------	------------------	-----------	---------

Espace Gilbert Bécaud

Salle Le Rideau Rouge (150 personnes maximum)

Sans cuisine

AG copropriété (du lundi au vendredi)	260 €	312 €		1 950 €
Autre personne physique ou morale (du lundi au vendredi)	325 €	749 €		
Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	455 €	1 014 €		
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	910 €	1 950 €	325 €	

Avec cuisine

Autre personne physique ou morale (du lundi au vendredi)	390 €	874 €		2 184 €
Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	520 €	1 170 €		
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	1 040 €	2 184 €	325 €	

Salle Les Baladins (80 personnes maximum)

Sans cuisine

AG copropriété (du lundi au vendredi)	195 €	234 €		1 404 €
Autre personne physique ou morale (du lundi au vendredi)	260 €	608 €		
Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	325 €	749 €		
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	650 €	1 404 €	195 €	

Avec cuisine

Autre personne physique ou morale (du lundi au vendredi)	325 €	749 €		1 685 €
Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	390 €	874 €		
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	780 €	1 685 €	195 €	

Margencéens	Hors-Margencéens	Personnel	Caution
-------------	------------------	-----------	---------

Salle Le Grand Balcon (60 personnes maximum)

Sans cuisine

AG copropriété (du lundi au vendredi)	156 €	187 €		1 139 €
Autre personne physique ou morale (du lundi au vendredi)	221 €	530 €		
Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	260 €	608 €		
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	520 €	1 139 €	195 €	

Avec cuisine

Autre personne physique ou morale (du lundi au vendredi)	286 €	671 €		1 404 €
Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	325 €	749 €		
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	650 €	1 404 €	195 €	

Pavillon des Arts (30 personnes maximum)

Sans cuisine

Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	156 €	328 €		640 €
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	312 €	640 €		

Avec cuisine

Week-end 1 journée (samedi ou dimanche)	195 €	406 €		796 €
Week-end veilles et jours fériés (samedi/dimanche)	390 €			

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL715022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024